

L'Observatoire de Population de Ouagadougou (OPO) enquête depuis 2008 dans cinq quartiers de la périphérie nord de la capitale du Burkina Faso. Des données sur les principaux événements démographiques (naissances, décès, unions, arrivées et départs) sont collectées tous les 10 mois. Trois quartiers non lotis (Nioko 2, Nonghin et Polesgo) de 45 700 habitants et deux quartiers lotis (Kilwin et Tanghin) de 40 700 habitants ont été sélectionnés afin d'étudier les questions de pauvreté, de santé et d'accès aux services sociaux de base.

OUAGA FOCUS

Baser les politiques sur les résultats de la recherche
2015 - Numéro 1

Fécondité et scolarisation : le rôle des réseaux familiaux

En Afrique subsaharienne, pour alléger la charge d'une descendance nombreuse, il est courant de considérer la famille élargie comme une ressource. Mais on s'interroge de plus en plus sur la résistance des solidarités familiales aux changements socioéconomiques en cours. Ces solidarités sont-elles généralisées et assurent-elles un soutien efficace pour la scolarisation des enfants ? Quelles familles en sont bénéficiaires ? Dans cette perspective, cette étude examine le rôle du réseau familial dans la scolarisation des enfants dans les quartiers périphériques de Ouagadougou.

Pour résumer

- Le recours au réseau familial est loin d'être universel : 76 % des femmes n'ont reçu aucune aide pour la scolarisation de leurs enfants de la part de leur réseau familial ou de celui de leur conjoint.
- Le recours au réseau familial est fortement associé à la capacité des femmes à
- Les parents ayant un plus grand nombre d'enfants sont plus fréquemment soutenus par leur réseau familial pour la scolarisation de leurs enfants.
- Les réseaux familiaux ne sont pas un facteur déterminant pour les ménages pauvres.

Tableau 1. Distribution des femmes (%) selon le type d'aide reçue pour la scolarisation et le nombre d'enfants survivant, OPO, 2012

Soutien du réseau familial	Nombre d'enfants				
	1-3	4-5	6-7	8+	Total
Aucun soutien	79,5	75,8	72,4	67,5	76,0
Ecolage	10,2	10,5	11,2	15,8	10,8
Confiage	3,1	4,4	7,0	5,4	4,5
Ecolage et confiage	7,3	9,3	9,4	11,3	8,7

Source, OPO/DEMTREND, 2012

Le réseau familial comme aide à la scolarisation des enfants

Dans les zones de l'OPO, près d'un quart des femmes enquêtées ont été aidées pour la scolarisation de leurs enfants par des membres de leur famille ou de celle de leur conjoint (tableau 1). Une part non négligeable de femmes (13,3 %), ont confié leurs enfants pour les scolariser, avec ou sans participation aux frais de scolarité. A l'inverse, 76 % des femmes enquêtées ne reçoivent aucune aide pour la scolarisation de leurs enfants de la part de leur réseau familial ou de celui de leur conjoint. Enfin, 48 % des femmes enquêtées déclarent ne pouvoir bénéficier d'aucun soutien de la part de leur réseau familial même en cas de besoin.

Ouaga Focus est publié par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population - ISSP

Université de Ouagadougou - BP 7118 - 03 - Ouagadougou - Burkina Faso

Tel : +226 50 30 25 58/59

www.issp.bf/opo

Taille de la famille et support familial

Les ressources du réseau familial sont fortement associées au soutien de la famille élargie pour la scolarisation des enfants. Ceci est d'autant plus vrai concernant le coût de l'écolage : une augmentation des ressources du réseau familial est associée à une augmentation de 50 % de soutien pour la scolarisation et de 40 % pour un enfant confié d'aller à l'école. Aussi, ce n'est pas tant la taille du réseau familial que le niveau de ressources de ce réseau qui est associé à la scolarisation des enfants.



Le rôle du nombre d'enfants

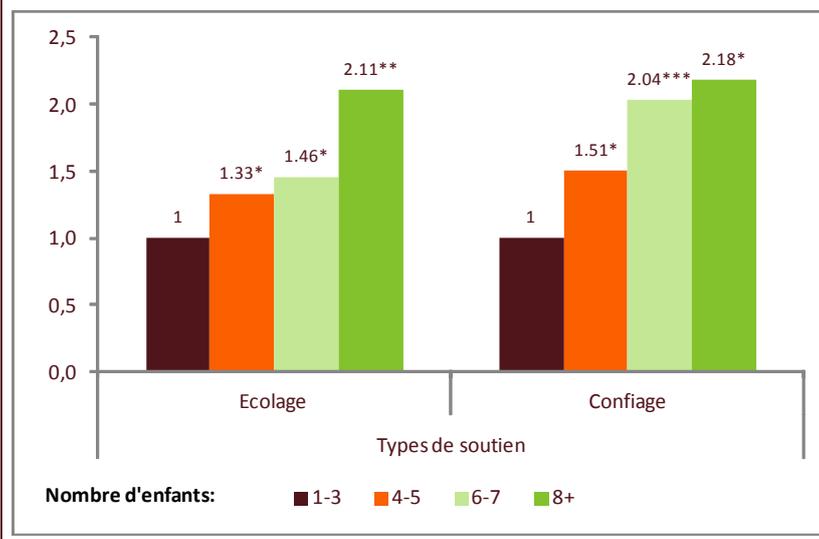
Les parents qui ont un nombre élevé d'enfants font plus appel aux réseaux de solidarités familiales pour la scolarisation de leurs enfants que ceux qui en ont moins. Le nombre d'enfants est en effet positivement associé à la propension des femmes à recevoir de l'aide de leur réseau familial ou de celui de leur conjoint pour la scolarisation de leurs

enfants. Cette relation positive entre le nombre d'enfants et le recours à l'entraide familiale pour la scolarisation des enfants s'observe quel que soit le type d'aide considéré (frais de scolarité, confiage).

Le rôle des réseaux familiaux

Les réseaux familiaux ne participent pas à la réduction des inégalités scolaires entre les familles de grande taille et celles de petite taille au moment de la scolarisation dans le primaire. C'est seulement au niveau de l'enseignement secondaire que les réseaux familiaux jouent un rôle dans la réduction des inégalités scolaires. Cette réduction semble opérer au bénéfice des familles de grande taille mais qui ne sont pas les plus contraintes financièrement et aux dépens des familles de petite taille.

Figure 2. Facteurs associés au soutien du réseau familial, selon le nombre d'enfants survivant, OPO, 2012



Implications programmatiques

La famille élargie intervient énormément dans la scolarisation des enfants, mais les solidarités familiales de soutien à la scolarisation sont loin d'être généralisées. Par conséquent, les pouvoirs publics devraient investir encore davantage dans la scolarisation et envisager des politiques de protection sociale pour les catégories les plus démunies qui, n'ont pas toujours accès au soutien du réseau familial. Les solidarités familiales doivent également être encouragées car elles contribuent à la réduction des inégalités, notamment pour les ménages qui subissent des contraintes financières, afin qu'ils soient en mesure d'entretenir des liens réciproques d'entraide avec leur réseau familial.